

**SOMMAIRE**

- **Villages Fleuris**  
*Troisième prix !*
- **Eglise St Martin**  
*Une réparation attendue !*
- **EN BREF AU VILLAGE**  
*Fêtes estivales.*  
*Nos impôts locaux.*  
*Tri sélectif.*
- **MIEUX SE CONNAÎTRE**  
*C'est la rentrée !*  
*État Civil*  
*C C A S*
- **IL S'EN PASSE....**  
*Inauguration*

# INFOS Village

## ETRICOURT - MANANCOURT

**TROISIÈME PRIX AU CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS !**

Un joli tapis de roses

Le jury qui a visité notre commune début juin, nous a félicité pour l'effort consenti dans l'aménagement de nos espaces publics et de nos plantations. C'est aussi grâce à tous ceux qui s'investissent en fleurissant ou en aménageant entrées, jardins, parterres, devantures, que nous avons obtenu ce prix des villages, dans la catégorie de 300 à 1000 habitants.

J'ai envoyé à la région les photos des maisons fleuries de notre commune, peut-être certaines seront-elles sélectionnées, ce serait une juste récompense pour les efforts fournis.

Cette année, nos entrées de villages et calvaires sont moins bien fleuries que les années passées, nous avons été victimes de vols à deux reprises, comme certains d'entre vous malheureusement. A ce sujet ayons le réflexe de relever les numéros des plaques minéralogiques des véhicules qui, parfois circulent à faible allure, de jour comme de nuit dans les rues du village, leurs propriétaires font des repérages ou des vols presque sous nos yeux.

Je remercie les inscrits au concours des maisons fleuries du canton et aussi toutes les personnes qui participent hors concours et qui fleurissent les espaces publics autour de chez elles. Bonne chance aux participants et encore merci à tous !

**UNE RÉFECTION ATTENDUE !**

Il y a quelques années, suite à des infiltrations d'eaux pluviales, le plâtre d'un pan de mur et d'une partie de voûte de l'église Saint Martin s'est effondré. A l'époque un devis avait été établi par une entreprise spécialisée en réfection à l'identique, son montant nous avait obligé à différer cette réparation. L'hiver dernier des administrés nous ont mis en contact avec l'entreprise Erzany, qui visite faite, s'est engagée à essayer de restaurer au mieux cette partie endommagée. Si la remise en état du mur ne posait pas de problème particulier, celle de la voûte était beaucoup plus aléatoire. Après une réflexion et un échange d'idées entre l'entreprise et quelques membres du conseil municipal, Monsieur Erzany, avec l'aide de son fils, s'est engagé à essayer de réparer au mieux les dégâts. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, ils sont entrés dans les détails, pour venir se rapprocher de l'origine, il faut reconnaître, à notre grande satisfaction, qu'ils y sont parvenus, le résultat va au delà de nos nos espérances. Merci à ces artisans de s'être surpassés dans la réalisation de ces travaux que l'on peut aisément qualifier : « d'ouvrage d'art ». Même si nous sommes très heureux de ce travail qui redonne un plus bel aspect à cette église, il ne faut pas oublier que cette réalisation est une très faible partie de ce qui serait à entreprendre dans les années futures sur les deux bâtiments destinés au culte. Le coût de cette réparation s'élève à : 5714 Euros.



La voûte reprend forme !



Les petits comme les grands tirent sur la corde.

### NOS FÊTES ESTIVALES

C'est sous un beau soleil que se sont déroulés les jeux du 14 juillet, les enfants sont venus nombreux et repartis contents, les poches pleines de friandises. Merci à toutes les personnes qui chaque année font l'effort de participer à cette petite manifestation, qui s'est terminée autour du verre de l'amitié, c'est l'occasion de rassembler les générations, une belle tradition qu'il faut garder.

Quand à la fête communale, un peu perturbée par la défection du manège d'autos et après une soirée du samedi « très calme » a connu un dimanche bien animé avec la participation appréciée des quads et une très bonne affluence au

thé dansant, le tout avec beau temps, un plus bien agréable. C'est le lundi en fin d'après midi, après la distribution de tickets de manège aux enfants, que s'est terminée cette fête 2005.

### NOS IMPÔTS LOCAUX

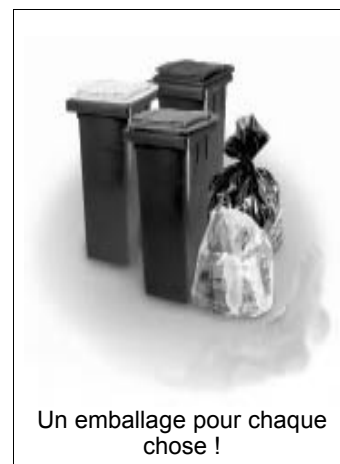
Si vos impôts locaux ont augmenté, il ne faut pas pour autant penser que c'est la commune qui en est la cause, nos taux sont inchangés depuis plus de cinq ans, mais par contre nous ne maîtrisons pas les bases qui peuvent apporter de minimales variations. La taxe ordures ménagères a une forte incidence sur le montant total des impôts, nous sommes tous des « acteurs d'influence » pour cette taxe (article tri sélectif ci après)

TAXES	TAUX COMMUNE	TAUX NATIONAL	% DU PRODUIT DES 4 TAXES
Taxe d'habitation	9.27	14.27	19.02
Taxe foncière (bâti)	13.76	18.42	21.50
Taxe foncière (non bâti)	35.49	43.14	22.22
Taxe professionnelle	9.06	15.34	37.26

Vous remarquerez dans la colonne de droite que la taxe professionnelle représente le plus fort pourcentage du produit des 4 taxes. Il faut savoir que la réalisation de nos projets communaux est entièrement liée à « la bonne santé » et à l'expansion de nos entreprises, dont je salue le courage et le dynamisme des dirigeants, de nos jours, entreprendre et gérer du personnel n'est pas une tâche très facile, sachons soutenir et encourager tous ces créateurs de richesses dans leur diversité, qui contribuent fortement à notre propre développement communal.

### TRI SÉLECTIF

Comme je l'ai déjà signalé à maintes reprises et au risque de me répéter, trier nos déchets n'est pas un simple acte de civisme, c'est maintenant une démarche qui a un impact économique très important, plus nous valorisons nos déchets par un tri sélectif de qualité, moins la facture du traitement de nos ordures ménagères augmentera. Comme nous sommes tous assujettis à cet impôt, chacun de nous se doit de trier au mieux. A ce propos, je vous signale que les sacs jaunes sont disponibles en mairie et qu'ils sont ramassés toutes les deux semaines (semaines paires exemple du 5 au 11 sep. N° 36 du 19 au 25 sep. N° 38). Je demande aux personnes qui les sortent par mégarde le jour qui n'est pas celui du ramassage, de ne pas les laisser pendant une semaine sur le trottoir, ce n'est pas très joli à regarder et de plus leur contenu risque d'être éparpillé par les animaux errants. Cette année, les déchets verts ne sont plus ramassés, ça vous oblige à les transporter jusqu'au dépôt chemin des Grenettes, le tonnage ainsi économisé est important, d'après les premières comparaisons effectuées par l'Union en charge du ramassage, nous verrons en fin d'année la différence avec 2004. Un petit rappel, vos ordures ménagères sont enlevées toutes les semaines, les encombrants tous les trimestres, vous disposez d'un terrain communal pour y déposer, souches, tailles d'arbres, tontes de gazons, vous avez deux sites avec conteneurs pour le verre et les cartons. Avec tout ce qui est mis à votre disposition, on est en droit d'espérer ne plus voir de dépôts sauvages « fleurir » de ci, de là.



Un emballage pour chaque chose !



Ils en manque une quinzaine !

### **C'EST LA RENTRÉE !**

Non les enfants ne faisaient pas grève en ce vendredi 2 septembre, si ils étaient peu nombreux à attendre le bus c'est que beaucoup de parents ce jour là ont accompagné leurs enfants pour leur première rentrée dans le primaire, c'est paradoxalement les plus petits qui étaient fidèles à l'arrêt, tout prêt pour cette nouvelle année scolaire qui commençait sous le soleil. Mise à part la classe maternelle qui a effectué sa rentrée comme les années précédentes dans l'école de la commune, les enfants du primaire ont fait leur seconde rentrée au regroupement de Moislains.

En ce qui concerne les futurs travaux, la Présidente Madame Générmont a reçu l'arrêté de subvention pour la création de classes maternelles, nous espérons que les travaux pourront commencer rapidement. Si le projet ne prend pas trop de retard, il est fort possible que la prochaine rentrée des petits se fasse à Moislains. L'aménagement d'une nouvelle cantine est aussi prévu. Je rappelle aux parents d'élèves que le circuit du midi reste en place jusqu'à l'achèvement des travaux, ensuite il faudra que les enfants prennent leur repas à la cantine, ou que les parents les récupèrent, s'ils ne désirent pas les laisser.

Après un an le système est bien rodé et donne toute satisfaction, le transport scolaire, comme la cantine fonctionnent bien. Puisqu'il fallait passer en RPC, notre choix de l'époque pour Moislains s'était surtout fait par rapport au trajet qui est direct et très court pour les plus petits, je pense que c'était la bonne solution.

### **ETAT CIVIL**



Une pensée pour :

Nos deux doyennes

**Georgette BOURY-CRÉPEL**

et

**Madeleine BOURY-NORMAND**

qui nous ont quitté les 26 août

et 10 septembre dans leur

97<sup>ème</sup> année

Tous nos voeux de bonheur pour :

**Noémie ADAM**

et

**Christophe DOUTRELIGNE**

**Sophie RAFFARD de BRIENNE**

et

**Claude ROGÉ**

Qui ont dit oui les 16 Juillet et 24 Août

Tous nos voeux de bienvenue dans la vie à :

**Shade PAJAK-DAMAY née le 03/12/04**

à qui nous souhaitons une longue et heureuse vie, félicitations aux parents, qui voudront bien excuser la parution tardive.



### **AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS**

Je rappelle aux nouveaux habitants qui souhaitent voter dans la commune, qu'ils doivent s'inscrire avant le 31 décembre sur les listes électorales. Il leur est aussi conseillé de venir se faire recenser en mairie, simple formalité qui peut avoir son utilité pour toutes démarches administratives et aussi afin de connaître le fonctionnement des services communaux et intercommunaux mis à leur disposition.

### **CCAS**

Comme chaque année, nous invitons les personnes recensées dans la commune, qui ne sont **pas imposables**, à venir retirer leurs bons d'achats à la mairie, munies de leur avis de non imposition, **les 24 et 31 octobre et 4 novembre**, aux heures de permanence. Sur les 2 bons figurera la liste des commerçants, ceux-ci devront les retourner à la mairie accompagnés de leurs factures, pour le 9 décembre 2005.

### **SITE POUR DÉCHETS VERTS**

Vous pourrez continuer à déposer vos tontes de gazons jusqu'à fin octobre, aux jours et heures habituels, sur le terrain communal des Grenettes. Après cette date il faudra demander la clé à M. COYOT ou à moi même. L'effort consenti pour se débarrasser des tontes de gazons sur l'espace choisi a contribué à faire baisser le tonnage d'O.M. ramassées. Merci à vous, nous serons tous gagnants.

### INAUGURATION SOUS LE SOLEIL !

Merci à toutes les personnes qui sont venues assister à l'inauguration de la Place du 8 Mai 1945 (Place de la mairie) surtout à celles, qui bien que malades, ont fait l'effort de venir nous honorer de leur présence, ce qui prouve leur attachement et leur profond enracinement à notre village, c'est pour nous élus un signe d'encouragement dans notre investissement quotidien.

Cette symbolique manifestation s'est déroulée sous un beau et chaud soleil, en présence de Monsieur Stéphane Demilly notre Député, de Monsieur Dominique Camus Conseiller Général et de beaucoup d'autres personnalités représentantes des divers organismes et entreprises, avec bien sûr la participation des membres du Conseil Municipal.

A l'issue de cette sympathique cérémonie, la Municipalité a offert un lunch à la salle des fêtes pour remercier les administrés présents, ainsi que tous les acteurs financiers et techniques qui ont collaboré à la réalisation de cet espace environnemental. Après l'achèvement de ces travaux, l'heure est désormais au bilan de l'opération, c'est à dire aux chiffres, tant attendu par certains d'entre vous.



Elle est inaugurée !



Notre Député Stéphane Demilly s'exprime !

Le montant des travaux de la place, de ses abords avec l'effacement des réseaux et l'éclairage public s'élève à :

220000 €

Les subventions et aides diverses sont de :

95000 €

La T V A à récupérer est de :

35000 €

On peut dire qu'avec les suppléments, ces aménagement vont coûter à la commune la somme d'environ 100 000 Euros. A aujourd'hui aucun prêt n'a été fait pour le règlement de ces travaux, si cela devait être le cas, il serait d'un montant minime

et de très courte durée, quelques mois au plus, en attendant la rentrée des dernières subventions.

Voilà en résumé cet exposé "financier" de notre 1ère tranche du programme d'aménagement, qui je l'espère contribuera à rassurer les pessimistes et **n'aura en aucun cas d'incidence sur votre imposition**, il faut le souligner.

Je pense que dans l'ensemble, les administrés sont satisfaits de cet aménagement, mais on peut comprendre qu'il y ait des nostalgiques de l'ancienne place, qui ont vu comme nous se transformer un lieu rempli de souvenirs de jeunesse, il reste des photos qui rappelleront cette époque. Pour nous c'est un projet qui est terminé, l'équipe municipale a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés en 2001. Il est temps de programmer le prochain aménagement, avec l'espoir de le voir se réaliser dans quelques années, tout aussi réussi que celui qui vient de s'achever.

#### Contactez-nous

16 Grande Rue  
80360 Etricourt-Manancourt

Tél. 03 22 86 83 61

Fax 03 22 86 83 61

#### Ou sur le net

<http://etricourt.free.fr>

Adresse E Mail Mairie

[etricourtmanancourt@wanadoo.fr](mailto:etricourtmanancourt@wanadoo.fr)

#### RÉUNIONS DE CONSEIL

Je rappelle aux administrés, qui parfois se plaignent d'un manque d'informations, que les réunions du conseil municipal sont publiques et que c'est au cours de celles-ci que se prennent toutes les décisions importantes qui les concernent. Les conseillers municipaux, peuvent aussi faire le relais en donnant des explications sur les sujets traités. Pour ceux qui le peuvent, venez assister !

#### RAPPEL

Le secrétariat de la Mairie est ouvert au public :

**le lundi de 9 h à 11 h 45**

**le vendredi de 14 h à 17 h**

une permanence téléphonique est assurée

le **mercredi matin**

**de 9 h à 12 h**